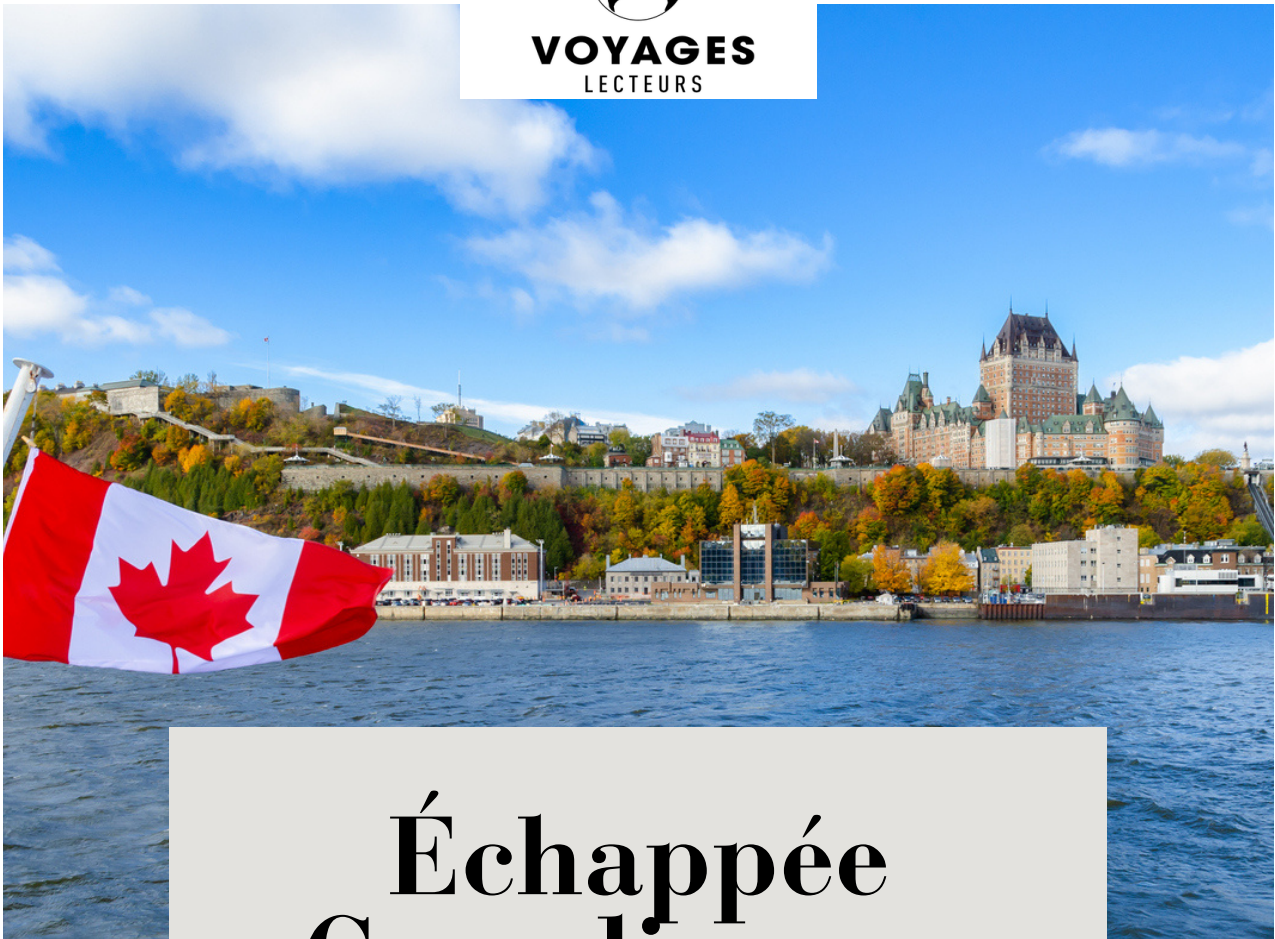




VOYAGES
LECTEURS



Échappée Canadienne : de Niagara au Lac Saint-Jean

Du 25 septembre au 4 octobre 2024



Prix spécial
L'Avenir, à pd.
3395€ pp

Votre Itinéraire

JOUR 1 | Mercredi 25 septembre 2024

Départ du vol Air Canada de Bruxelles à destination de Toronto. Départ prévu à 10h15 et arrivée à Toronto à 12h20.

Accueil par votre guide francophone et départ vers Niagara.

Installation à l'hôtel, à proximité des chutes. Dîner et nuitée.

JOUR 2 | Jeudi 26 septembre 2024

Petit-déjeuner à l'hôtel puis départ pour une excursion à bord du bateau Hornblower qui vous emmènera jusqu'au pied des **Chutes du Niagara**.

Les Chutes du Niagara forment les plus grandes merveilles de la nature. Situées en plein centre-ville, elles impressionnent par leur ampleur et la puissance des eaux qui s'y engouffrent : 6 810 000 litres d'eau par seconde.

Déjeuner dans un restaurant panoramique avec vue sur les chutes.

Excursion à **Niagara on The Lake** par la route panoramique longeant la rivière Niagara.

La charmante petite ville de Niagara on The Lake, dont l'architecture du XIXème siècle est l'une des mieux conservées du pays, fut la première capitale du Haut-Canada. Vous découvrirez ses charmantes demeures restaurées dans une ambiance très anglaise. La verdure des parcs font de la ville un endroit très agréable et serein à visiter.

Retour à **Toronto** et rapide tour d'orientation qui vous permettra de percevoir toute l'authenticité de la Ville-Reine : les **imposants gratte-ciel** du coeur financier du Canada ; le **parlement ontarien** et son charme très "british" ; l'impressionnant SkyDome où évoluent de nombreuses équipes sportives ; le **Harbourfront**, l'espace culturel de la ville créé par le gouvernement fédéral pour relancer la tourisme dans les années 1970.

Dîner en ville et nuitée à l'hôtel (excentré).



JOUR 3 | Vendredi 27 septembre 2024

Petit-déjeuner à l'hôtel puis départ vers la région des **Mille-Îles**.

Un millier d'îles et d'îlots datant de la période glaciaire parsèment, sur près de 80km, le fleuve Saint-Laurent. Cette région nommée les Mille-Îles est très prisée des vacanciers qui depuis des décennies naviguent entre les îles du fleuve de part et d'autre de la frontière du Canada et des USA. Vendues par les indiens au gouvernement puis revendues pour quelques dollars, elles appartiennent désormais aux riches sénateurs et aux hauts fonctionnaires qui y installent leurs résidences secondaires.

Vous débuterez votre visite de la région par un **tour d'orientation de Kingston**.

Ville militaire située à l'estuaire du sud du Canal Rideau, à l'entrée du Saint Laurent et du Lac Ontario, Kingston fut pendant un temps la capitale du Canada. Ses nombreux bâtiments du XIXème siècle en pierre calcaire rappellent son riche passé colonial britannique.

Vous découvrirez le **City Hall**, construit pour accueillir le parlement canadien ; **les riches et nombreuses demeures en briques rouges** du XIXème siècle, qui lui donnent un charme très victorien ; **Princess Street**, la rue principale bordée de très beaux bâtiments anciens ; **le Fort Henry**, une forteresse qui domine la ville, construite par les britanniques en 1812.

Déjeuner à Kingston et **croisière autour des îles**.

Continuation pour **Gananoque**, où vous pourrez goûter à la tranquillité champêtre et l'art de vivre à la Canadienne.

Gananoque, prononcé "Gan-an-ock-wee", est un nom amérindien signifiant "un lieu de santé". Connue également comme "la ville où les portes sont toujours ouvertes", les visiteurs y sont reçus chaleureusement et amicalement par les habitants et les commerçants.

Dîner et nuitée à l'hôtel à Kingston.



JOUR 4 | Samedi 28 septembre 2024

Petit-déjeuner à l'hôtel et route vers **Ottawa**.

Réputée pour sa qualité de vie, vous découvrirez la capitale fédérale du Canada. A la fois ville des parlementaires et des diplomates, ville historique et artistique, Ottawa occupe un magnifique site sur la rive sud de la rivière Outaouais.

Vous découvrirez les plus beaux endroits de la ville : **la rue Wellington** ; **la colline du Parlement**, regroupant le Parlement canadien et la Tour de la Paix ; **la promenade Sussez**, où l'on retrouve les résidences officielles du Premier Ministre et du Gouvernement Général, ainsi que quelques ambassades ; **les grands musées nationaux** ; **le Canal Rideau** ; **le Château Laurier** et son architecture médiévale ; **Byward Market** : un marché en journée et un quartier animé dès la nuit tombée.

Déjeuner au **marché Byward** et départ en direction de **Montréal**.

Seconde ville francophone du monde après Paris, Montréal est une métropole multiculturelle qui mêle son accent français à celui de plus de 80 autres communautés culturelles et qui charme par son ambiance américano-européenne. En fête hiver comme été, Montréal vibre au rythme de ses festivals : jazz, humour, cinéma ou de sa fameuse ville souterraines de plus de 30km.

Installation et dîner à l'hôtel.

En soirée, possibilité de **visionner "Cité Mémoire"**.

Librement inspirée de l'histoire de Montréal, "Cité Mémoire" vous convie à la rencontre d'une multitude de personnages témoins de l'évolution de la ville à travers le temps.

Plus de 20 tableaux se déploient en images, en paroles et en musique, animés d'un souffle tantôt ludique, tantôt poétique. L'oeuvre émerge à même les murs qui vous entourent, le sol que vous foulez, les arbres qui bercent le présent.

Nuitée à l'hôtel dans le centre-ville.



JOUR 5 | Dimanche 29 septembre 2024

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ pour la visite guidée de **Montréal**.

Montréal est située sur une île de 500 km², délimitée par le Saint-Laurent au sud et la rivière des Prairies au nord. La rue Saint-Laurent coupe la ville en deux, autrefois frontière imaginaire qui séparait la bourgeoisie anglophone de l'ouest (quartiers résidentiels et d'affaires) et les quartiers francophones et les usines de l'est.

Vous découvrirez **le vieux Montréal** avec **la Place d'Armes**, où s'élève le Vieux Séminaire à l'architecture élégante ; **la Place Jacques Cartier** ; **la Basilique Notre Dame**, de style gothique dont les vitraux retracent l'histoire religieuse de Montréal et les principales étapes de la fondation de la ville ; **le parc du Mont Royal**, dans le quartier branché de la ville ; le **Stade Olympique** ; le **centre-ville** où de vieux édifices élégants côtoient des gratte-ciel aux lignes modernes.

Déjeuner typique québécois incluant une dégustation de poutine.

Départ vers la **région de la Mauricie**.

La Mauricie est une région au centre du Québec. Son paysage est composé de forêts, de montagnes, de rivières et de lacs. La rivière Saint-Maurice traverse cette région du nord au sud et rejoint le Saint-Laurent dans la ville de Trois-Rivières.

Arrêt à **Trois-Rivière** pour un tour d'observation.

Riche de son passé, la ville exhibe fièrement son histoire ! Il suffit de se promener dans le quartier historique pour en découvrir toutes les beautés.

Dîner et nuitée à Trois-Rivière.



JOUR 6 | Lundi 30 septembre 2024

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ pour la **visite du Parc des Chutes-de-la-Petite-Rivière-Bostonnais**. Le parc vous emmène faire un tour dans le passé de la Haute-Mauricie.

Départ pour la **découverte du Lac Saint-Jean**.

Véritable mer intérieure située au sein d'une région économiquement très dynamique, le Lac Saint-Jean est une ancienne cuve glaciaire nourrie par les eaux d'une dizaine de rivières dont le paysage de dunes et de plages sablonneuses est tout simplement magnifique.

Déjeuner sur la route.

Visite du zoo de Saint-Félicien.

Ce vaste complexe animalier de 485 hectares offre à ses visiteurs un contact privilégié avec plus de 1000 animaux, dont 75 espèces indigènes et exotiques, comme les macaques japonais, les tigres de l'Amour et les chameaux de Bactriane. Le Parc des sentiers de la nature, sillonné par un train, transporte les visiteurs sur un parcours de 7 km où cohabitent les grands mammifères nord-américains en liberté.

Installation à l'hôtel à Alma. Dîner et nuitée.



JOUR 7 | Mardi 1er octobre 2024

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ pour **Tadoussac** par la route du **Fjord du Saguenay**, portion d'océan serrée entre des caps vertigineux offrant tout un monde d'images et de sensations à couper le souffle.

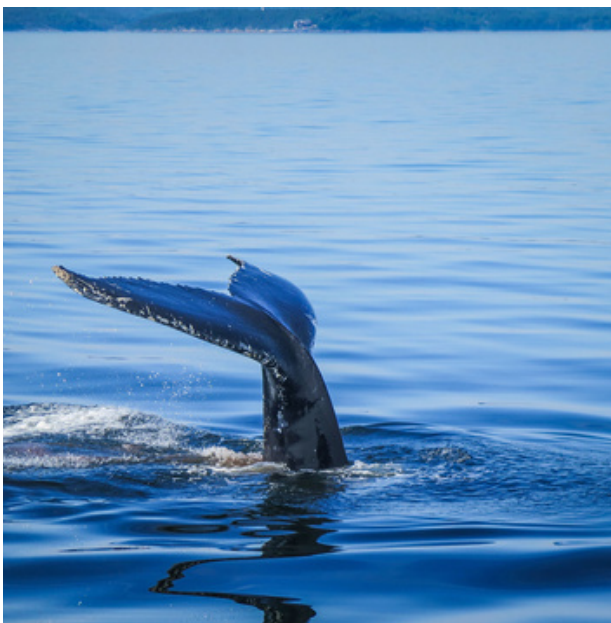
Le Fjord du Saguenay est l'un des plus longs du globe, mais aussi le plus méridional du monde. Il présente un écosystème d'une complexité et d'une diversité unique au monde. Des falaises rocheuses d'une hauteur allant jusqu'à 457 mètres plongent dans les eaux sombres du fjord. Le chenal atteint à certains passages 1500 mètres de large et sa profondeur moyenne est de 240 mètres.

Arrêt au charmant village de **Saint-Rose-du-Nord** qui vous permettra de prendre des photos inoubliables du fjord.

Déjeuner à Tadoussac puis départ pour **Québec**, capitale québécoise.

Québec est pour les Nord-Américains un avant-goût d'Europe : une vieille ville, très belle, qui puise son originalité dans son décor de film de cape et d'épée. Vous serez certainement séduits par les charmes de cette cité historique consacrée joyau du patrimoine international par l'Unesco.

Dîner et nuitée à l'hôtel à Québec, en centre-ville.



JOUR 8 | Mercredi 2 octobre 2024

Petit-déjeuner à l'hôtel et départ pour la **visite guidée de Québec**.

Quatre siècles d'histoire marqués par de hauts faits : des rencontres avec les Amérindiens, des batailles entre les Français et les Anglais, de terribles épidémies,... Le Vieux-Québec est un véritable musée à ciel ouvert. Le Château Frontenac, la terrasse Dufferin, les fortifications, le parlement, le Petit-Champlain... autant de lieux qui offrent un merveilleux cours d'histoire.

Visite des **plaines d'Abraham** ; la **Place Royale** ; le **Château Frontenac** (de style Renaissance Française) qui se dresse au-dessus du Saint-Laurent ; la **vieille ville et ses remparts**, construits au cours du XVIIIème siècle ; le **quartier du petit Champlain** aux ruelles tortueuses ; le **Cap Diamant** dominant le fleuve Saint-Laurent et dont la visite se fait partiellement à pied.

Déjeuner puis visite de la **chute Montmorency**.

Entre fleuve et falaises, c'est un des sites les plus spectaculaires de la province avec ses 83 mètres de hauteur, soit 30 de plus que les chutes du Niagara.

Découverte de l'île d'Orléans.

Célébrée par Félix Leclerc, ancrée en plein Saint Laurent, la petite île de 34 km par 8 km à jalousement conservé ses vieilles églises, ses maisons de cultivateurs et d'artisans, ses maisons québécoises patrimoniales, certaines aux toits pentus percés de hautes lucarnes dans la tradition normande-picarde et entourées de pommeraies. L'île produit des pommes et des fraises, mais elle est aussi réputée pour ses érablières, ses ruchers et ses élevages de bétail.

Un peu de temps libre à Québec avant de rentrer à l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel en centre-ville.



JOUR 9 | Jeudi 3 octobre 2024

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Traversée par le fleuve Saint-Laurent offrant une merveilleuse vue sur Québec et le Château Frontenac.

Départ vers **Montréal** et **déjeuner d'adieu à la fameuse cabane à sucre québécoise** dans un décor empreint du charme campagnard et dans une ambiance typiquement québécoise du "Temps des Sucres".

Les rigodons vous feront danser dans une atmosphère chaleureuse et familiale.

Transfert à l'aéroport pour votre vol retour.

Départ du vol Air Canada de Montréal à destination de Bruxelles. Départ prévu à 17h15 et arrivée à Bruxelles à 06h20 le lendemain. Repas et nuitée à bord.

JOUR 10 | Vendredi 4 octobre 2024

Arrivée à Bruxelles à 06h20.



Prix & Conditions

Échappée Canadienne

Du 25 septembre au 4 octobre 2024

Prix par personne :

Sur base de min. 20 participants

En chambre double : 3495€

Réduction abonné : -100€

En chambre single : 3720€

Inclus : Vols Air Canada Aller/Retour Bruxelles-Toronto et Montréal-Bruxelles, classe économique | Taxes aériennes (349€ au 27 février 2024) | Transport sur place en autocar privé | Guide accompagnateur francophone pendant toute la durée du circuit | Hébergement en hôtels 3* ou 4* | La pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 9 | Visites et activités mentionnées au programme | Accompagnement L'Avenir durant tout le séjour au départ de Bruxelles | TVA & Fonds de Garantie

Non inclus : Formulaire AVE (7\$CAD - à obtenir directement sur le site de l'Ambassade du Canada | Les boissons | Les pourboires aux guides (4\$ /j/p) et aux chauffeurs (3\$ /j/p) | Les dépenses personnelles | Les assurances voyage | Augmentation éventuelle liée au cours du Dollar canadien (au 27/02/2024 : 1€ = 1,47 \$CAD) | Toute prestation non reprise sous la rubrique "inclus"

Condition de paiement : Acompte de 30% à la réservation. Solde à régler au plus tard 6 semaines avant le départ.

Conditions d'annulation :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 100€/personne

Entre 90 et 61 jours avant le départ : 50% du montant du voyage

Entre 60 et 31 jours avant le départ : 75% du montant du voyage

Entre 30 et 15 jours avant le départ : 90% du montant du voyage

Moins de 15 jours avant le départ : 100% du montant du voyage

Formalités : Pour les ressortissants belges : passeport valable au moins 6 mois après le retour + formulaire AVE à obtenir directement sur le site de l'Ambassade du Canada.

Pour les ressortissants étrangers : merci de vous renseigner des formalités auprès de votre ambassade.

Informations & Réservation

lesvoyages.be (*site web en construction*)

Lic 1652, Travel Team Consult And Representative SA

email : contact@lesvoyages.be

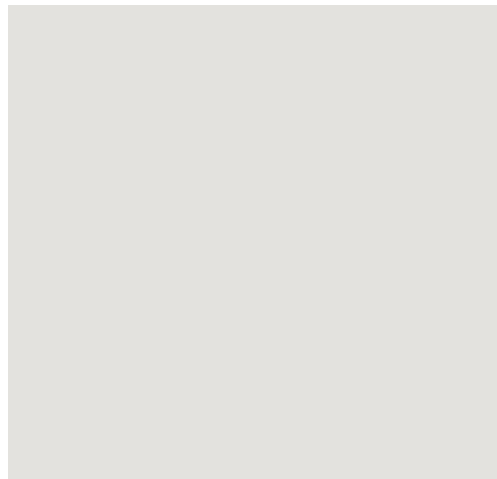
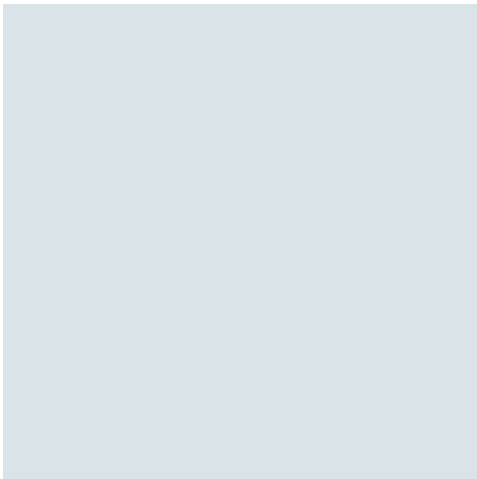
Tel : +32 478 71 04 74

Du lundi au vendredi

Route de Hannut 38, 5004 Bouge (Namur)

Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles

Lic. A1652 - TVA 431.861.222



Formulaire d'inscription

Échappée Canadienne du 25 septembre au 4 octobre 2024

Contrat à établir au nom de :

Nom : Prénom :
 Rue : N° :
 Code Postal : Localité :
 Tél.: GSM :
 e-Mail :

Réserve place(s) pour le voyage "Échappée Canadienne : de Niagara au Lac Saint-Jean" du 25 septembre au 4 octobre 2024

	Participant 1	Participant 2
Nom*		
Prénom*		
Date de naissance		
Nationalité		
GSM		
E-Mail		
Allergie(s)/Régime alimentaire		
Contact en cas d'urgence		

**tels qu'indiqués sur les documents d'identité*

Chambre : Chambre double 3495€ / p Chambre twin (2 lits) 3495€ / p
 Chambre single 4020€ / p
 Je suis abonné(e) à L'Avenir et je bénéficie d'une réduction de 100€/p,
 Je suis abonné(e) au nom de.....

Assurance : Assurance annulation (4% du montant du voyage)
 Assurance multirisque avec extension pandémie (5,76% du montant du voyage)
 Pas d'assurance souhaitée

Je renvoie **mes documents d'identité ainsi que ce formulaire d'inscription** dûment complété, daté et signé pour accord par mail à l'adresse contact@lesvoyages.be

Je m'engage à **régler l'acompte de 30% au compte BE51737074885962**, avec la mention **"Canada septembre 2024"**

Je confirme avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-jointes

J'autorise lesvoyages.be à utiliser mes données personnelles du présent formulaire pour le bon suivi de mon inscription au voyage et j'accepte d'être tenu informé des différents produits ou promotions par e-mail.

Date :

Signature :

Bulletin à renvoyer à
lesvoyages.be

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 45 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit (sauf conditions particulières mentionnées au programme) :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de la dite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par la dite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de la dite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de la dite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGESDANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages,
Av. de la Métrologie, 8B1130 Bruxelles
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.fgv.be - mail@fgv.be
Lic Cat A 1652
01/07/2